

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
DES
PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC

SOMMAIRE

La Revision des Programmes de l'Enseignement secondaire, p. 1. — Questionnaire, p. 2. — Avis, p. 3. — Statuts de l'Association, p. 4. — Etat de l'Association, p. 6. — Liste des Correspondants des diverses Académies, p. 12.

Adresser les Communications
à M. SAINTE-LAGÜE,
3, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).

ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

- Président :* MM. GRÉVY, 71, rue Claude-Bernard, Paris-V^e.
- Vice-Présidents :* BONIN, 28, rue Voltaire, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
M^{me} SALOMON, 183 *bis*, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-IX^e.
- Secrétaires :* MM. SAINTE-LAGUË, 3, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).
WEILL, 6, rue Leclerc, Paris-XIV^e.
- Trésorier :* SERRIER, 21, rue Taine, Paris-XII^e.
-

Bulletin de l'Association
des
Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Secondaire Public

La Revision des Programmes de l'Enseignement
secondaire.

La revision des programmes de l'Enseignement secondaire est de nouveau à l'ordre du jour; on n'a pas oublié la discussion qui eut lieu au Sénat avant les vacances et dans laquelle sont intervenus partisans et adversaires de la réforme de 1902; il semble, d'autre part, que sans vouloir détruire le régime actuel, certaines personnes soient disposées à rechercher les moyens d'alléger le travail des élèves.

C'est pour répondre à un mouvement d'opinion qui se manifeste chaque jour plus vivement que l'A³ a mis à l'ordre du jour du prochain Congrès l'étude de la réforme de 1902 et des modifications qu'il conviendrait d'y apporter.

Il a semblé au Bureau de notre Association que nous ne pouvions rester indifférents à ce mouvement, et le Comité a résolu, comme cela a déjà été fait dans plusieurs Associations de spécialistes, d'adresser à tous les membres de notre Association un questionnaire auquel nous vous prions de répondre le plus tôt possible, soit individuellement, soit après discussion dans les groupements régionaux.

Vous pourrez remarquer que nous ne nous sommes pas occupés uniquement des mathématiques; il nous a paru utile de connaître votre opinion sur les idées directrices qui doivent présider à la revision des programmes, si vous jugez cette revision utile. Nous

vous demandons donc de vous placer d'abord au point de vue général, puis au point de vue particulier de l'enseignement des mathématiques.

Si quelques questions ont été omises et vous paraissent offrir de l'intérêt, il va sans dire que nous serons heureux de les accueillir, le questionnaire n'étant nullement limitatif.

Nous espérons que tous nos collègues répondront à notre invitation, permettant ainsi à notre Bureau, le cas échéant, de donner un avis motivé sur les réformes qui pourraient être proposées soit par l'Administration, soit par une Commission d'enquête au cas où une telle Commission serait instituée.

QUESTIONNAIRE.

I

- 1° Faut-il conserver la division en cycles telle qu'elle est?
- 2° Faut-il supprimer la division en cycles?
- 3° Faut-il modifier cette division en reportant la fin du premier cycle soit après la Quatrième, soit après la Seconde?
- 4° Faut-il introduire de nouvelles subdivisions dans le deuxième cycle ou dans certaines classes du deuxième cycle?
- 5° Pensez-vous qu'il soit nécessaire de créer pour chaque classe un professeur principal et quelles seront ses attributions?

II

- 1° Faut-il dans les classes du deuxième cycle réduire le nombre total d'heures de classe en limitant par exemple à 20 ce nombre d'heures pour les enseignements autres que le dessin graphique, le dessin d'imitation et la gymnastique?
- 2° Faut-il que l'enseignement du dessin graphique soit obligatoirement donné au professeur de mathématiques?
- 3° Quelle est votre opinion sur la durée à donner aux diverses classes de mathématiques ou de dessin?
- 4° Les devoirs de dessin à la maison doivent-ils être interdits?
- 5° Au cas où une réduction du nombre total d'heures serait consentie, seriez-vous d'avis d'abandonner une heure de mathématiques en Seconde et en Première C et D, tout en conservant le nombre actuel d'heures en Mathématiques A et B?
- 6° Estimez-vous alors qu'il y ait lieu de modifier les programmes et quelles modifications proposez-vous?

III

1° Croyez-vous possible, par l'institution de conférences de mathématiques en Première A et B, de mettre des élèves en état de suivre avec fruit la classe de Mathématiques A et B ?

2° Si vous le croyez possible, pensez-vous que cela soit désirable dans l'intérêt des élèves et des études ?

IV

Y a-t-il lieu de modifier les programmes de Mathématiques dans le premier cycle A ou B ? Quelles modifications croyez-vous désirables ? Par exemple, estimez-vous désirable de commencer la géométrie en Quatrième seulement ?

V

Estimez-vous désirable que les programmes soient précis, détaillés et strictement limitatifs ?

On est prié d'adresser les réponses à ce questionnaire à M. WEILL, 6, rue Leclerc, Paris-XIV^e.

Nous apprenons au dernier moment qu'un projet sera probablement soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique à la Session de janvier; nous vous prions donc d'envoyer vos réponses avant le 15 décembre.

AVIS

Dans sa dernière session, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a adopté deux projets, l'un modifiant l'enseignement des mathématiques dans les lycées de jeunes filles, l'autre modifiant le programme de mathématiques sur lequel les candidats au baccalauréat (deuxième partie, Mathématiques) peuvent être interrogés.

Un arrêté du 18 juillet 1911, publié au numéro du *Bulletin de l'Instruction publique* du 29 juillet, et un arrêté du 29 juillet publié au numéro du même *Bulletin* le 5 août, rendent ces projets exécutoires dès l'année 1911-1912.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos collègues les résultats qu'a obtenus dès sa première année notre Association et nous espérons que le nombre toujours croissant de ses membres lui donnera une autorité de plus en plus grande.

Statuts de l'Association

ARTICLE PREMIER. — Il est formé une *Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Secondaire Public*. Elle est ouverte à tous les professeurs en fonction, en congé ou retraités. Le Comité Central de l'Association peut nommer des membres honoraires. L'Association est déclarée conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901. Le siège social est au Musée Pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, Paris (V^e).

ART. 2. — L'Association a pour but l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses membres.

ART. 3. — Elle institue ou encourage des réunions, des discussions, des enquêtes sur l'enseignement des mathématiques en France et à l'Étranger. Elle publie un *Bulletin* qui paraît au moins trois fois par an, et emploie, en général, tous les moyens d'action qui lui paraissent efficaces. Elle communique, s'il y a lieu, les conclusions et les vœux adoptés par elle à l'Administration universitaire et aux Fédérations ou Associations professionnelles de membres de l'Enseignement.

ART. 4. — La cotisation annuelle est fixée à deux francs, à verser lors de l'inscription, puis en octobre des années scolaires suivantes. Le non-versement de cette cotisation après deux rappels est considéré comme une démission.

ART. 5. — L'Association est administrée par un Comité Central et un Bureau.

ART. 6. — Dans chaque Académie, les membres forment une section qui s'organise à son gré, à condition d'observer les statuts généraux de l'Association. Cette section choisit chaque année un ou plusieurs correspondants chargés d'assurer les relations avec le Comité Central et le Bureau.

ART. 7. — L'Association se réunit en Assemblée générale ordinaire au moins une fois par an, aux vacances de Pâques. Cette Assemblée est formée des membres présents de l'Association et de leurs délégués. Tout délégué doit être membre de l'Association, et ne peut disposer d'un nombre de voix supérieur au dixième du nombre des membres de l'Association.

Le Bureau est tenu de convoquer une Assemblée générale extraordinaire si sa convocation est demandée par la moitié au moins des membres de l'Association.

ART. 8. — L'ordre du jour de l'Assemblée générale est établi par le Comité Central ; il est porté à la connaissance des membres de l'Association un mois au moins avant la date de l'Assemblée, sauf addition de questions urgentes. Toute question proposée par un dixième au moins des membres de l'Association sera inscrite d'office à l'ordre du jour.

ART. 9. — Un Comité Central de vingt membres est chargé de l'administration de l'Association. Il est élu chaque année en Assemblée générale ; le vote est personnel ; le vote par correspondance est admis ; les membres sortants sont rééligibles.

En plus, le délégué des mathématiciens au Conseil supérieur de l'Instruction publique fait partie de droit du Comité Central.

Ce Comité se réunit au moins trois fois par an, à des dates qu'il fixe lui-même. Ses membres peuvent voter par procuration ou par correspondance.

ART. 10. — Le Comité Central élit, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, de deux Secrétaires et d'un Trésorier.

ART. 11. — Le Bureau représente l'Association dans toutes les démarches qu'il peut être utile de faire auprès de l'Administration universitaire ou des pouvoirs publics ; il peut s'adjoindre, à cet effet, d'autres membres de l'Association.

ART. 12. — Toute modification aux présents statuts ne pourra être votée que par une Assemblée générale.

État de l'Association

Bureau

MM. GRÉVY.....	<i>Président.</i>
BONIN	} <i>Vice-Présidents.</i>
Mme SALOMON.....	
MM. SAINTE-LAGUË.....	} <i>Secrétaires.</i>
WEILL.....	
SERRIER.....	<i>Trésorier.</i>

Membres du Comité

MM.	MM.
BONIN, Saint-Germain-en-Laye.	MAROTTE, Charlemagne.
CHALORY, Carnot.	MELLECOEUR, Vendôme.
COMMANAY, Compiègne.	NIFENECKER, La Flèche.
DELCOURT, Bar-le-Duc.	SAINTE-LAGUË, Douai.
FICQUET (Mme), Molière.	SALOMÓN (Mme), Lamartine.
GILLANT, Boulogne-sur-Mer.	SERRIER, Louis-le-Grand.
GRÉVY, Saint-Louis.	VIMEUX (Mme), Saint-Germain-
HUARD, Henri IV, membre de	en-Laye.
droit.	VINET, Saintes.
LEMAIRE, Arras.	WEILL, Rollin.
LESGOURGUES, Henri IV.	

Membre honoraire

M. BLUTEL, inspecteur général.

Membres

MM.	MM.
ALBERT (Mlle), Marseille.	ALBOU, Alger (Ben-Aknoun).
ALBERT, Pontivy.	ALBOUY, Nîmes.
ALBO, Toulouse.	ALLIAS, Monaco.

MM.

ALMERAS, Saint-Louis.
 AMBERT, Mende.
 AMIEL, Libourne.
 AMIEUX (Mlle), Victor-Hugo.
 ANDRÉ, Montbéliard.
 ANDRIEU, Rennes.
 ANGELLOZ, Rouen.
 ANZEMBERGER, La Flèche.
 ARNOULD, Condorcet.
 AUBERT, Henri IV.
 AUBRY, Versailles.
 BALEZO, Saint-Louis.
 BALLUE, Buffon.
 BARBARIN, Henri IV.
 BARÈS, Bordeaux.
 BASSELIN, Issoire.
 BASTIDE (Mlle), Marseille.
 BAUD, Ajaccio.
 BAUDEUF (Mme), Bordeaux.
 BAUDOT, Saint-Louis.
 BAUDOIN, Voltaire.
 BAURENS, Auch.
 BAYLE, Gap.
 BÉDON, Bruyères.
 BELAYGUE, Albi.
 BELLON, Loudun.
 BÉRANGER, Oran.
 BÉRARD, Nice.
 BERTHIER, Laval.
 BERTRAND, Chaumont.
 BIOCHE, Louis-le-Grand.
 BLAIN, Angers.
 BLUM, Douai.
 BLUTEL, Carnot.
 BLUZOT, Nancy.
 BOCQUET, Saint-Louis.
 BONCENNE, Voltaire.
 BONDIEU, Nancy.
 BONIN (Saint-Germain-en-Laye).

MM.

BOUCHEL, Arras.
 BOUCHER, Rennes.
 BOUDART, Bordeaux.
 BOUDÈNES, Lyon.
 BOUDET, Buffon.
 BOULINIER, Oran.
 BOURGONNIER, Saint-Louis.
 BOURRAGUÉ, Rochefort.
 BOUTERIN, Toulouse.
 BOUTILLIER, Condorcet.
 BRACHET, Chaumont.
 BRÉVILLE, Caen.
 BRICHET, Condorcet.
 BRJES (Mlle), Sedan.
 BRION, Reims.
 BROCA, Bordeaux.
 BRUNEAU, Laval.
 BRUNAT, Saint-Germain-en-Laye.
 BRÜNNER, Saint-Servan.
 BUDELLOT, Melun.
 CADENAT, Dôle.
 CAHEN, Sorbonne.
 CAHEN, Janson-de-Sailly.
 CAIGNON, Lille.
 CALLIER, Sens.
 CALVET, Nantes.
 CALVET, Narbonne.
 CAMBEFORT, Chartres.
 CAQUELIN, Neufchâteau.
 CARON, Oran.
 CARRIÈRE, Alais.
 CARRON, Montluçon.
 CARTAN (Mlle), Dijon.
 CASABONNE, Henri IV.
 CASSIN, Valenciennes.
 CATELLA, Montluçon.
 CAUSSÉ, Albi.
 CHABAUTY (Mme), Oran.
 CHABOU, Toulouse.

MM.

CHALORY, Carnot.
CHARRUIT, Lyon.
CHANZY, Nancy.
CHARVET, Buffon.
CHATRY, Lille.
CHAUDEY, Vesoul.
CHAVADE, Brioude.
CHOLLET, Versailles.
CHRÉTIEN, Châlons-sur-Marne.
CLAUDE, Toulon.
CLÉMENT, Bayonne.
COISSARD, La Flèche.
COLLARDEAU, Dijon.
COLLIN, Henri IV.
COLLIN, Sedan.
COLLOT, Chaumont.
COMBE, Nîmes.
COMBET, Louis-le-Grand.
COMMANAY, Compiègne.
COROT, Saint-Louis.
COTTON, Nice.
COTTON (Mlle), Fénélon.
COURRIADES, Toulouse.
CROS, Marseille.
CUREL (Mlle de), Auxerre.
DANELLE, Tours.
DANTRELLE, Charleville.
DARBON (Mlle), Bordeaux.
DARTEYRE, Thiers.
DASTE, Angoulême.
DAUVIN, Nantes.
DAVIDOU, Alger.
DAVY, Evreux.
DEBAT (Mlle), Poitiers.
DECOULX, Avesnes.
DELARUE, Charlemagne.
DELBORG, Nice.
DELCOURT, Nantes.
DELENS, Rouen.

MM.

DEMASSIEUX (Mlle), Orléans.
DEROIDE, Lille.
DESJARDINS, Arras.
DESOUCHES, Marseille.
DETCHEBARNE (Mlle), Toulouse.
DEWAILLY, Arras.
DIVAN, Tours.
DIVAT (Mlle), Lorient.
DORLET, Bordeaux.
DORLET, Roanne.
DOTTAIN (Mlle), Guéret.
DOTTAIN, Chartres.
DREUILHE (Mlle), Molière.
DREYFUS, Poitiers.
DUBESSET, Janson-de-Sailly.
DUBOST-SOUTHON, La Châtre.
DUBREUILLE, Saint-Omer.
DUCATEL, Condorcet.
DUCHAUSSOY (Mlle), Amiens.
DUFOUR, Henri IV.
DUMARQUÉ, Alger.
DUMONT, Janson-de-Sailly.
DUPONT, Rollin.
DURAND, Saint-Louis.
DURUPT, Brest.
EISENMENGER, Rollin.
ESTÈVE, Oran.
FABRE, Pau.
FABRE, Digne.
FAIVRE, Dunkerque.
FAUGERON, Treignac.
FAURE, Aurillac.
FAURE, Niort.
FAUVERNIER, Grenoble.
FAVRE, Lorient.
FICQUET (Mme), Molière.
FINOT, Reims.
FITTE, Toulouse.
FITZ-PATRICK, Saumur.

MM.

FLEUCHOT, Valence.
 FRIC (Mlle), Rodez.
 FLISS (Mlle), Nantes.
 FONT, Marseille.
 FOSSIER, Reims.
 FOULON, Carnot.
 FOURNERY, Orléans.
 FOURNIER, Montbéliard.
 FRAMBOISE, Rennes.
 FRANCESCHINI, La Flèche.
 FRIZAC, Montauban.
 FULCRAND, Rochefort.
 GAFFRE, Caen.
 GARDE, Nantes.
 GARIN, Lyon.
 GARNON, Troyes.
 GAUDRON, Douai.
 GAUTHERON, Janson-de-Sailly.
 GAUTIÉ, Marseille.
 GAVOILLE, Toulon.
 GESNOT, Rennes.
 GEVREY, Ec. N. Sup.
 GILLANT, Boulogne.
 GILLE, Marseille.
 GIRARD, Moulins.
 GIRAUD, Michelet.
 GIRAUD, Charlemagne.
 GIVRY, Villefranche-sur-Saône.
 GOSSE, Bordeaux.
 GOT, Agen.
 GOULIN, Condorcet.
 GROSJEAN (Mme), Saint-Quentin.
 GRÉVY, Saint-Louis.
 GRÉMILLOT, Lyon.
 GRUMEL, Grenoble.
 GROS, Condorcet.
 GROSSETÊTE, Laon.
 GUILBERT, Vitry-le-François.
 GUILLEMIN, Dôle.

MM.

GUILLET, Lyon.
 GUITTON, Henri IV.
 HALPHEN, Versailles.
 HENNEQUIN, Caen.
 HOREL, Aurillac.
 HOUPIN, Montaigne.
 HUARD, Henri IV.
 HUMBERT, Janson-de-Sailly.
 HUMBERT, Louis-le-Grand.
 HURAY, Rouen.
 HURIEZ, Lille.
 ILIOVICI, Nancy.
 ISAY, Cainot.
 IZARN, Toulouse.
 JACQUET, Lakanal.
 JANET, Evreux.
 JEANGIRARD (Mlle), Saint-Germain-en-Laye.
 JOUSSEAUME, Cognac.
 JULIEN, Charlemagne.
 JUNGNE, Verneuil.
 KERAVAL, Louis-le-Grand.
 KLEIN, Le Mans.
 LABROUSSE, Toulouse.
 LACROIX, La Rochelle.
 LADET, Nantes.
 LAFLORENTIE, Cognac.
 LAGACHE, Cambrai.
 LALEY, Charlemagne.
 LAMOTTE, Vesoul.
 LANASPÈZE, Toulouse.
 LANCELOT, Alais.
 LANGLAIS, Thiers.
 LAPIERRE (de), Nancy.
 LAPOINTE, Saint-Louis.
 LARGET-PIET, Angers.
 LAURENT, Dijon.
 LEAU, Michelet.
 LEBEL, Dijon.

MM.

LEBRUN, Michelet.
LECOMTE, Compiègne.
LECONTE, Louis-le-Grand.
LECORNU, Médéa.
LE COZ, Lorient.
LE DIOURON, Nantes.
LEFRANC, Versailles.
LEFRANÇOIS, Grenoble.
LE GENTIL, Nantes.
LEHNEBACH, Abbeville.
LEHODEY, Lisieux.
LELIEUVRE, Rouen.
LEMAIRE, Condorcet.
LEMAIRE, Arras.
LEQUINTREC, Bordeaux.
LE ROY, Saint-Louis.
LEROY, Calais.
LÉRY, Carnot.
LESGOURGUES, La Rochelle.
LESGOURGUES, Henri IV.
LEVADOUX, Confolens.
LEVAXELAIRE, Besançon.
LÉVY, Saint-Louis.
LHÉBRARD, Janson-de-Sailly.
LHERMITTE, Troyes.
LHUILIER, Neufchâteau.
LONGEOT, Villefranche-s.-Saône.
LOUCHEZ, Maubeuge.
LOYE, Voltaire.
MAGRON, Lille.
MALFREYT, Bastia.
MALROUX, Aurillac.
MALNOY, Orléans.
MANS, Albi.
MARCOZ, Moulins.
MARIAGE, Saint-Omer.
MARJON, Buffon.
MAROGER, Marseille.
MAROTTE, Charlemagne.

MM.

MARTIN, Rennes.
MARTIN, Marseille.
MARTINAND, Michelet.
MASCARET, Digne.
MATHIEU, Grenoble.
MATHIEU, Lyon.
MATTON (Mlle), Lille.
MAUPIN, Angoulême.
MÉDY, Auxonne.
MEHL (Mlle), Le Mans.
MEINRATH, Auch.
MELLECOEUR, Vendôme.
MELMOUX, Valence.
MENGEL, Perpignan.
MERCIER, Besançon.
MEYRIEUX, Saint-Louis.
METTEY (Mme), Montbéliard.
MEUNIER, Saint-Germain-en-Laye.
MEYER, Nantes.
MICHEL, Saint-Louis.
MICHEL, Nice.
MIGNON (Mlle), Reims.
MILHAUD, Nîmes.
MILLOT, Toulon.
MINEUR (Rollin).
MORÈRE, Rochefort.
MOSSÉ (Mme), Lille.
MOUNIER, Bayonne.
MOUTHON, Lakanal.
MUXART, Amiens.
NANCELLE, La Châtre.
NARRÉ, Saint-Dié.
NAVEL, Saint-Quentin.
NIFENECKER, La Flèche.
OBRIOT, Amiens.
OGER, Saint-Brieuc.
OLIVEDA, Carnot.
OLLIER, Cahors.

MM.

OUDOT, Bar-le-Duc.
 OZIL, Toulon.
 PAGÈS, Saint-Louis.
 PAILLARD, La Flèche.
 PALLUT, Dunkerque.
 PAPELIER, Orléans.
 PARISOT, Boulogne.
 PARROD, Vesoul.
 PAUT, Nîmes.
 PECQUERY, Bordeaux.
 PÉDEBUCQ, Castelsarrazin.
 PERFETTI, Chartres.
 PÉRIER, Condorcet.
 PERRIER, Nîmes.
 PEZÉ, Calais.
 PICARDMOROT, Condorcet.
 PLUCHERY, Lyon.
 POIRIER, La Rochelle.
 PONCHON, Lorient.
 PORTALIER, Alger.
 POURRILHON, Bayonne.
 POUTHIER, Rollin.
 PRADEL, Dijon.
 PRÉVOST, Bar-le-Duc.
 PRION, Châlons-sur-Marne.
 PUIG, Toulouse.
 PUZIN, Alger.
 RANSON, Troyes.
 RAYMOND, Chambéry.
 REBEIX, Bordeaux.
 REBUFFEL, Nice.
 RECH, Nancy.
 REGNIER, Dijon.
 RENAUD, Digne.
 RESSY, Montbéliard.
 REYNAUD, Bar-le-Duc.
 RIBAILLER, Lorient.
 RICHARD, Nancy.
 RICHARD, Châteauroux.

MM.

RIEMANN, Louis-le-Grand.
 RIEUMAJOU, Bastia.
 RIGOLLET, Versailles.
 RIQUOIR, Sedan.
 RIVAL, Grenoble.
 RIVARD, Le Mans.
 ROCQUEMONT, Rouen.
 ROLLIN, Cambrai.
 ROPTIN, Cherbourg.
 ROSSIGNOL, Reims.
 ROTTÉ, Châlons-sur-Marne.
 ROUBAUD, Bordeaux.
 ROUBAUDI, Saint-Louis.
 ROUGIER, Marseille.
 ROUÏL, Le Mans.
 ROUSSEAU, Dijon.
 ROUVIÈRE, Oran.
 ROUYER, Alger.
 SAINTE-LAGUË, Douai.
 SANSON, Bordeaux.
 SALOMON (Mme), Lamartine.
 SARCHÉ (Mlle), Brest.
 SARRAU (de), Rodez.
 SAUGIER (Mlle), Dôle.
 SAUVAGE, Alger.
 SCHLESSER, Versailles.
 SCHMIDT, Dunkerque.
 SÉGUELAS-ROUJETTE, Saint-Pol.
 SERRIER, Louis-le-Grand.
 SOUVAY (Mlle), Rouen.
 SPINNLER, Saint-Louis.
 TAINGUY, Saint-Brieuc.
 TARATTE, La Flèche.
 THIBAUT, Nancy.
 THIÉBAUT, Nancy.
 THYBAUT, Henri IV.
 THOUVENIN (Mlle), Versailles.
 TOURRÈS, Voltaire.
 TRANCHARD, Nice.

MM.

TRESSE, Rollin.
 TROUILLÉ, Valenciennes.
 TURCAN, Toulon.
 TURMEL, Buffon.
 TURRIÈRE, Alençon.
 VACHER (Mme), Rennes.
 VACQUANT, Janson-de-Sailly.
 VALIRON, Besançon.
 VAUTHERIN, Nice.
 VAUTHIER, Tourcoing.
 VAZOU, Epernay.
 VENARD, Rennes.
 VENARD, Remiremont.
 VERDEILHAN (Mlle), Marseille.
 VERRIER, Michelet.

MM.

VIELLEFOND, Buffon.
 VIGNES, Toulouse.
 VILLEMEN, Angoulême.
 VIMEUX (Mme), Saint-Germain-en-Laye.
 VINET, Saintes.
 VINTÉJOUX, Carnot.
 VIOLETTE, Caen.
 VOSGIEN, Louis-le-Grand.
 WEILL, Rollin.
 WEILL, Belfort.
 WERNERT, Lyon.
 WOTTLING, Douai.
 XAMBEU (Mlle), Soissons.

Liste des Correspondants de l'Association pour les diverses Académies.

<i>Aix</i>	FONT.
<i>Alger</i>	SAUVAGE.
<i>Besançon</i>	VALIRON.
<i>Bordeaux</i>	GOSSE.
<i>Caen</i>	HENNEQUIN.
<i>Clermont</i>	MARCOZ.
<i>Dijon</i>	PRADEL.
<i>Grenoble et Chambéry</i>	MATHIEU.
<i>Lille</i>	WOTTLING.
<i>Lyon</i>	PLUCHERY.
<i>Montpellier</i>	MILHAUD.
<i>Nancy</i>	ILIOVICI.
<i>Paris</i>	SERRIER, WEILL.
<i>Poitiers</i>	VINET.
<i>Rennes</i>	ANDRIEU, DELCOURT.
<i>Toulouse</i>	LANASPEZE.